

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale **sera rétablie à partir du 15 janvier 2017.**

Celle-ci sera rédigée au moyen d'un **formulaire cerfa n° 15646*01** qui précisera les mentions suivantes :

- Nom, prénoms, date et lieu de naissance du mineur autorisé à sortir du territoire
- Nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique
- Durée de l'autorisation : celle-ci ne peut pas excéder un an à partir de la date de signature.

Une fois complété et signé, le formulaire devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (ex. carte nationale d'identité, passeport, ...).

Plus d'infos sur le site internet www.service-public.fr.

Vie associative

Livre-photos sur Gevrey-Chambertin»

L'association « Sur les Traces du Passé » vient de réaliser un livre-photos intitulé « **Gevrey-Chambertin au début du XXI^e siècle** » qui témoigne de notre époque à travers des images du patrimoine architectural, paysager et artistique. Cet ouvrage est mis en vente par souscription jusqu'au **10 janvier 2017** à l'office de tourisme de Gevrey-Chambertin au prix de **45 Euros**.



Super loto du rugby

organisation : Chambertin Olympique

**Vendredi 20 janvier 2017 - Espace Chambertin - rue de l'église
à 20 heures - ouverture des portes 18h30**

18 parties + Bingo - Animé par Zézette

Tarifs : 6 € la carte, 15 € les 3, 20 € les 6,
2 € le bingo, 5 € les 3



Nombreux lots à gagner : Bons d'achat, ordinateur portable, tablette tactile, vins prestigieux, repas restaurants, téléphone portable, GPS machine à bière, électroménager etc...

Réservations : 06 52 67 45 23 (dans la mesure des places disponibles)

Si vous souhaitez faire paraître vos informations dans le zapping, merci de faire parvenir votre article avant le 15 de chaque mois en mairie.

Tél : 03 80 34 30 35 - Fax : 03 80 34 17 00 - courriel : mairie@gevreychambertin.fr
Site Internet : www.ville-gevrey-chambertin.fr



JANVIER 2017

Le Zapping

le Maire

www.ville-gevrey-chambertin.fr

et son conseil municipal vous souhaitent une très belle année 2017

REUNION PUBLIQUE

La population est invitée à participer à une réunion publique

*Le jeudi 19 janvier 2017
à 18 heures 30
Salles des climats de Bourgogne*

au cours de laquelle vous sera présenté le projet de règlement d'aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) .

A savoir : le règlement AVAP s'applique aux ensembles, immeubles, édifices, parties d'édifices, ouvrages, jardins ou plantations de la commune qui sont caractéristiques de son patrimoine architectural, urbain et paysager et qui sont **à préserver ou à développer** pour des motifs d'ordre d'architectural, historique, esthétique ou pittoresque. Il définit des objectifs et des prescriptions.

